

Metz le 18 juillet 2024

Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 9 juillet 2024

1) Bilan de la formation professionnelle et présentation du plan local de formation 2024

Solidaires Finances Publiques a remercié le service de la Formation Professionnelle pour son travail, au service des agents, tout au long de l'année.

Nous avons rappelé notre opposition aux e-formations, qui ne sont qu'un ersatz de formation et n'apportent pas de réponse aux questions particulières des collègues.

La direction a constaté une chute des inscriptions, aux stages, via le logiciel [SEM@FOR](#) et de nombreux désistements avant la formation, ce qui fait baisser le nombre de stagiaires.

Pour la ForPro, au 31/12/2023, nous étions 1178 agents à la DDFiP Moselle.

51,44 % des e-formations n'ont pas été commencées.

Face à la recrudescence du phénomène d'absentéisme lors des formations en présentielles, un contrôle interne des absences va être mené.

Les 16 demandes de Compte Personnel de Formation ont été acceptées.

2) Bilan d'activité et organisation des SGC et d'activité des CDL

a) SGC

Aucun SGC n'est organisé de la même façon. Certains SGC sont en grande difficulté. Une réflexion sur le périmètre de ces SGC est en cours. Des bruits de couloirs, font remonter une mutualisation des périmètres entre la Trésorerie Hospitalière de Sarreguemines et le service Hospitalier du SGC de Sarrebourg...affaire à suivre.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des collectivités locales de la Moselle. Le taux général de satisfaction concernant la nouvelle organisation de la DGFIP s'élève à 70,5 % pour la Moselle alors qu'il est de 76,15 % au niveau national.

Les collectivités ont exprimé des besoins sur davantage de disponibilité et de proximité géographique, une amélioration et renforcement de l'accueil téléphonique, et un besoin d'accompagnement important des secrétaires de mairie dans ces périodes d'évolution importante.

La DDFiP va publier une circulaire sur les simplifications des contrôles afin de limiter le nombre des rejets pour les dépenses de faible enjeu.

b) CDL

Alors que la doctrine initiale était d'avoir un CDL par Communauté de Communes, nous constatons que 8 CDL ont deux CC à gérer simultanément.

Le taux de satisfaction sur la qualité des prestations apportées par le CDL par rapport aux prestations de conseil antérieures de la DGFIP est de 89 % en Moselle et de 89,6 % au niveau national. Celui de la satisfaction sur la disponibilité et le délai de réponse lors des échanges avec le CDL est de 85,8 % dans le 57 et de 90,5 % pour la DGFIP.

3) Bilan du contrôle fiscal

Selon la direction, les indicateurs et les statistiques sont en progression dans le département, tant en contrôle sur pièces (dit contrôle du bureau), activité de recherche, contrôle fiscal externe ou activité pénale.

Un renforcement du recouvrement dans l'approche des dossiers de contrôle fiscal est envisagé via :

- le renforcement des liaisons et du suivi en matière de recouvrement,
- un recours accru aux procédures spécifiques favorisant le recouvrement,
- une refonte du protocole entre les SIP, SIE et le PRS.

Dans les évolutions envisagées, nous avons noté un abaissement des seuils de transfert des créances des SIE vers le PRS de 50 000 € à 20 000 €.

4) Points divers

a) Evolution de l'EDR dans le contexte de la fin du NRP

Un audit sur le dimensionnement de l'équipe EDR est en cours. Niveau de besoin ? Les emplois seraient-ils mieux implantés dans les services ou dans l'équipe EDR ?

b) Transfert d'attributions comptables au CGF de Strasbourg

Les missions du Bloc 2 (dépenses DREAL, DIR Est, etc.) de la DDFiP Moselle vont être transférées à la DRFiP 67. Ce transfert entérine la relégation de notre DDFiP de la 1^{er} division des directions en 2^{ème} division. Cet état de fait induit une baisse des moyens de la DG vers la direction. Moins de moyens pour encore plus de travail. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

c) Présentation du projet de Société Foncière Interministérielle

Un projet de création d'une société de gestion des biens immobiliers des ministères de la Défense et des Finances est expérimenté pour les régions Grand Est et Normandie.

Cette société aura la gestion, en qualité de propriétaire, de l'ensemble des bâtiments. Les directions (notamment la DDFiP Moselle) paieront un loyer pour l'occupation de ces locaux.

d) Projet de note départementale des frais de déplacement

Cette note aura pour but de donner un cadre départemental à la gestion des frais de déplacements. Si nous pouvons partager l'analyse de la direction sur les frais kilométriques et les frais de nuitées, nous ne comprenons pas la volonté de la DDFiP 57 de limiter à 2 jours, la limite de validité des tickets de supermarché, pour justifier des frais de repas. Surtout que les frais de repas sont forfaitaires.

e) Futur chef du SIP de Metz

La DDFiP 57 a trouvé « l'heureux élu ». Sauf que cette « promotion » ferait perdre de l'indemnitaire au futur chef. La question a été posée, il y a plusieurs mois à la DG, pour trouver une solution de compensation. Toujours pas de réponse de Bercy...donc toujours pas de chef !

f) Accueil dans les services de la DDFiP

L'ensemble des accueils devront répondre aux questions de 1^{er} niveau des contribuables. Aucun contribuable ne devra être renvoyé dans un autre service. Nous devons prendre la question et la transférer vers le service compétent.

g) Relance des permis de construire

Les collègues ont eu la mauvaise surprise de constater que Bercy avait décidé de procéder aux relances SURF (plus de 600 000 au niveau national) sans prévenir les services. On voit bien que ce ne sont pas nos énarques qui ont dû répondre aux contribuables.

h) Vigiles

La DDFiP a décidé unilatéralement, de retirer les vigiles des accueils. Depuis, ils ont dû en remettre un à l'accueil de la rue des Clercs.

Vos représentants : Philippe OSTROGORSKI, Laétitia CHABOUREL, Laurent ZOMMER, Carole SCHOSGER et Alexis LOSIN